

# Tir à l'arc Sport Adapté

## CHAMPIONNAT RÉGIONAL



**Samedi 9 Février 2019**

**A partir de 09h00**

**Salle des sports – Daumeray (49)**

**Organisé par le Club Omnisports Ajax Daumeray (COAD)**

## Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »



Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.



**S'être entraîné(e) régulièrement** au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.



Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire.



Apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.



**Respecter les horaires** de compétition et de vérification des engagements/licences.



**Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant** du club lors de la compétition.



**Être respectueux** des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

**La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.**

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :



**Aucune modification n'est possible** après l'envoi des inscriptions.



Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée** (sauf cas exceptionnel pour les sports collectifs ; en cas de changement de joueur dans l'équipe).



Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.



Toute réclamation est accompagnée d'un chèque de caution de 50 euros. Ce dernier est restitué si la contestation est justifiée.

## Règlement sportif

Le championnat régional de **Tir à l'arc Sport Adapté** est ouvert aux jeunes et aux adultes.

SAISON 2018/2019	-12 ans	-14 ans	-16 ans
	2007-2008	2005-2006	2003-2004
-18 ans	-21 ans	Seniors	Vétérans
2001-2002	1998-2000	1969-1997	1968 et avant

Le règlement sportif Tir à l'arc Sport Adapté est consultable sur [www.sportadaptepdl.org](http://www.sportadaptepdl.org)

## Informations sur le championnat



Le championnat régional de Tir à l'arc Sport Adapté se déroulera le **Samedi 9 Février 2019**.



Salle des sports – rue de la Liberté – 49640 DAUMERAY.

avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Buvette et restauration sur place - 7,00€ / plateau repas (saucisses, frites, fromage, tartelette, pain, eau) à payer avec l'inscription.



Engagement de 5 euros par sportif.

## Programme prévisionnel

*L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.*

### A partir de 9h00

Ouverture du greffe (accueil des délégations et vérification des licences)

### 09h30

Échauffement des archers

### 10h00

Début du tir 2x10 volées de 3 flèches

### 13h00

Pause du midi

### 14h00

Début des duels

### 17h30

Podiums et vin d'honneur

## Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner **avant le 27 Janvier 2019** :



par mail à [competition.sportadapte.pdl@gmail.com](mailto:competition.sportadapte.pdl@gmail.com)

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

**Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !**

## Contacts

### Technicienne référente du championnat :

Clémentine CLOUET

[competition.sportadapte.pdl@gmail.com](mailto:competition.sportadapte.pdl@gmail.com)

06.13.90.34.56 / 02.51.80.79.54

### Responsable organisateur :

Jean-Paul DUPUIS

[jpdl.dupuis@orange.fr](mailto:jpdl.dupuis@orange.fr)

06.47.81.10.01 / 02.41.32.55.61

## Championnats de France

Cette saison, la FFSA n'organisera pas de Championnat de France Tir à l'arc Sport Adapté (pas d'organisateur).

Pour la saison 2019/2020, la FFSA a lancé un appel à candidature pour l'organisation de ce championnat (retrouvez l'appel à candidatures sur le site de la FFSA – rubrique « Infos disciplines ») :

**Dates envisagées : du 27 au 29 mars 2020**

## Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



[www.sportadapte.pdl.org](http://www.sportadapte.pdl.org)



Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire



@Ligue SAPdl

## Partenaires



## CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE TIR A L'ARC SPORT ADAPTÉ

### FICHE D'ENGAGEMENT

A retourner impérativement avant le 27 janvier 2019.

#### INFOS CLUB

Club : N° affiliation :  
Mail : Tél :

#### ACCOMPAGNATEURS

Responsable : N° licence :  
Mail : Tél :  
Accompagnateur 1 : N° licence :  
Accompagnateur 2 : N° licence :  
Accompagnateur 3 : N° licence :

#### SPORTIFS

	N° licence	NOM - Prénom	Sexe (F/M)	Année de naissance	Classe	Arc (CL/BB)	Niveau (N1/N2)	Plateau Repas (7€)
1								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
2								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
3								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
4								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
7								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
8								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
9								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
10								<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

**FRAIS D'ENGAGEMENT** Nombre de sportifs : ..... x 5 euros = ..... €

**TOTAL = .....€**

**RESTAURATION** Nombre de sportifs : ..... x 7 euros = ..... €

(à l'ordre du COAD)

#### VISA DU CDSA

Date : Signature et cachet :